

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12824**

Intitulé

Responsable en commerce et gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe école supérieure d'agriculture d'Angers (Groupe ESA)	Directeur de l'ESA Angers, Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210p Organisation-gestion de l'exploitation agricole ; Gestion des équipements

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable en Commerce et Gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire gère tout ou partie d'une structure agricole ou agroalimentaire, dans ses différentes dimensions.

Ses activités s'articulent autour de 3 grandes fonctions: le management, le commerce et la gestion. Il optimise l'activité (production ou vente) au vu de l'environnement de l'entreprise avec des objectifs de rentabilité. Il assure tout ou partie de la gestion administrative, financière et commerciale de l'entreprise, d'une unité de vente ou d'une agence décentralisée. Il encadre une équipe plus ou moins importante et peut même participer directement à l'activité de l'entreprise: production, vente. En tant que responsable, il peut former des collaborateurs ou des clients, organiser et animer des réunions, organiser et gérer le travail d'une équipe. Il recherche, analyse et synthétise de l'information en français ou dans une langue étrangère. Dans le cadre de ses responsabilités commerciales, il assure la veille concurrentielle. Il identifie et actualise les informations sur les paramètres de l'économie, du marché agricole et agroalimentaire, de l'environnement juridique. Il détermine les orientations à donner à l'activité commerciale. Par les études de marché qu'il réalise ou analyse, et par ses connaissances techniques, il repère les besoins du client et propose des produits ou services adaptés dans les domaines agricole, horticole, viticole, agroalimentaire. Il identifie de nouveaux marchés et organise leur prospection. Il prospecte, anime, suit, fidélise et développe un portefeuille de clients professionnels ou particuliers dans le secteur agricole et agroalimentaire. Il négocie les conditions de vente ou d'achat selon les objectifs fixés. Il organise et suit les actions de promotion des ventes. Il assure l'information des distributeurs, la formation de la force de vente. Il anime une équipe commerciale ou coordonne un réseau de vendeurs. Dans l'évolution du poste, il peut animer et gérer une équipe de vendeurs et/ou être responsable d'un secteur, sur le marché national ou à l'import export. Le chef produit est responsable du développement d'un produit ou d'une gamme de produits depuis sa conception jusqu'à sa commercialisation. Dans la grande distribution, les postes en contact direct avec le public amènent le chef de rayon ou d'univers à gérer un ou plusieurs rayon(s) spécialisé(s). Il organise alors l'approvisionnement des rayons, les stocks, les actions commerciales. Dans le cadre de ses missions de gestion, il enregistre des opérations comptables et écritures courantes puis élabore des outils et indicateurs comptables. Il intègre les éléments fiscaux. Il construit la trésorerie prévisionnelle et la suit pour gérer l'activité de l'entreprise. Il met en place et suit des tableaux de bord de contrôle de gestion des activités de l'entreprise et propose des évolutions. Il gère les flux d'information ou les flux matières dans l'entreprise. Il identifie la rentabilité économique des activités. Il construit un diagnostic financier et élabore une stratégie d'investissement à court, moyen et long terme. Il communique les informations en interne ou à des partenaires. Il conseille et assure un suivi de la clientèle d'agriculteurs ou de PME, dans les domaines comptable, financier, économique, technique, administratif, juridique, fiscal, social, ...et de façon globale. Il accompagne le client dans la mise en œuvre des propositions.

Trois grands blocs de compétences sont attestés dans le cadre de mises en situations professionnelles ou aussi proches que possible des réalités professionnelles de l'univers agricole ou agroalimentaire.

Management : capacités à prendre des décisions à caractère stratégique en fonction de l'environnement, à manager, à résoudre un problème d'entreprise, à y apporter des solutions et à en rendre compte par écrit et oral ; capacité à mettre les informations en relation et à travailler en situation d'analyse et de synthèse globales. Par exemple, identifier la réglementation spécifique agricole nationale, comparer les modes d'organisation, et recommander le plus pertinent.

Commerce : maîtrise des fonctions marketing et commerce de l'entreprise, capacité à établir un diagnostic du marché, à élaborer le plan marketing. Par exemple, concevoir des produits ou services agricoles, fixer des prix de mise en marché, sélectionner des circuits de distribution, budgéter les plans d'actions proposés.

Gestion : maîtrise des fonctions de gestion de l'entreprise, capacité à tenir une comptabilité et établir un diagnostic financier, à effectuer des choix d'investissement. Par exemple, chercher et interpréter les informations budgétaires d'une entreprise agricole, calculer la rentabilité d'un investissement, recommander et justifier un mode de financement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de Responsable en Commerce et Gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire s'exerce à tous les niveaux des filières agricoles et agroalimentaires :

- fournitures d'approvisionnements à l'entreprise agricole : semences, engrais, produits phytosanitaires, produits d'hygiène santé, agroéquipement, logiciels informatiques, ...
- partenaires financiers ou de services à la production agricole: banques et assurances qui, même à un niveau régional, comportent plusieurs milliers de personnes ; cependant, l'emploi s'exerce le plus souvent en agence comportant quelques dizaines de personnes. Centres de gestion agricole dont la taille varie de quelques dizaines à quelques centaines de personnes, réparties le plus souvent en

bureaux ou agences locales de quelques dizaines de personnes.

- production agricole, horticole ou viticole ou entreprises agroalimentaires

- négoce des produits agricoles (grains, produits laitiers, fleurs...), commercialisation des produits transformés généralement pour les industries agroalimentaires, distribution des produits agricoles alimentaires ou non alimentaires. Les entreprises sont soit des petites et moyennes entreprises de quelques dizaines à quelques centaines de salariés, soit des entreprises de plusieurs milliers de personnes (Groupes Coopératifs agricoles, Union de coopératives agricoles...)

Les titulaires intègrent une très grande diversité d'entreprises : toutes tailles et toutes formes juridiques.

Les intitulés des métiers les plus usités par les professionnels sont : chargé de clientèle en agriculture, technico-commercial, responsable commercial, chef de secteur, conseiller de gestion, conseiller d'entreprise, gérant d'entreprise, chef d'exploitation agricole...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1707 : Stratégie commerciale

D1407 : Relation technico-commerciale

M1705 : Marketing

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 4 composantes

Maîtriser les méthodes et outils du responsable en commerce et gestion (25%)

Contribuer aux différentes fonctions de l'entreprise (25%)

Assurer des fonctions en commerce ou en gestion (25%)

Analyser les situations et décider (25%)

La certification s'obtient par la validation des 4 composantes. Aucune compensation n'est possible entre les composantes, mais la compensation s'applique pour les notes obtenues dans une même composante. L'évaluation se fait tout au long du parcours de formation, par contrôle continu (66%), réalisation et soutenance d'un mémoire de fin d'étude (16%) et examen officiel de langue.

Un candidat par la VAE doit constituer un dossier avec un descriptif des emplois, fonctions, tâches que le candidat exerce ou a exercées, au titre d'activités salariées, non salariées, bénévoles... et à partir de situations professionnelles vécues significatives dont il fait la preuve, le candidat analyse son activité (ce qu'il doit faire, ce qu'il fait, comment il le fait) en mettant en évidence les éléments sur lesquels il fonde ses raisonnements et ses actions. Le dossier est étudié par le jury au regard d'une grille d'analyse de l'expérience, d'un entretien avec le candidat et du référentiel de compétences du titre.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		17 personnes dont 15 professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		17 personnes dont 15 professionnels
En contrat de professionnalisation	X		17 personnes dont 15 professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		Le jury est constitué du président du Jury du titre ou son représentant, formé à l'étude des dossiers VAE, de deux experts professionnels en activité, spécialistes du domaine d'activité du candidat, et d'un enseignant. Soit 4 personnes dont 3 professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Titre d'Ingénieur Néerlandais (option commerce international) avec l'Université professionnelle agricole CAH-Dromten, Pays-Bas

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en commerce et gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire" avec effet au 10 août 2016, jusqu'au 03 mars 2021.

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en commerce et gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire" avec effet au 5 mars 2011, jusqu'au 10 août 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1993 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juin 2000 publié au Journal Officiel du 29 juin 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 13 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Environ 45 nouveaux titulaires de la certification chaque année.

Autres sources d'information :

info-orientation@groupe-esa.com

<http://www.groupe-esa.com>

Lieu(x) de certification :

Groupe école supérieure d'agriculture d'Angers (Groupe ESA) : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) [Angers]

ESA

55 rue Rabelais

BP 30748

49007 Angers Cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Certification précédente : Responsable en commerce et gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire